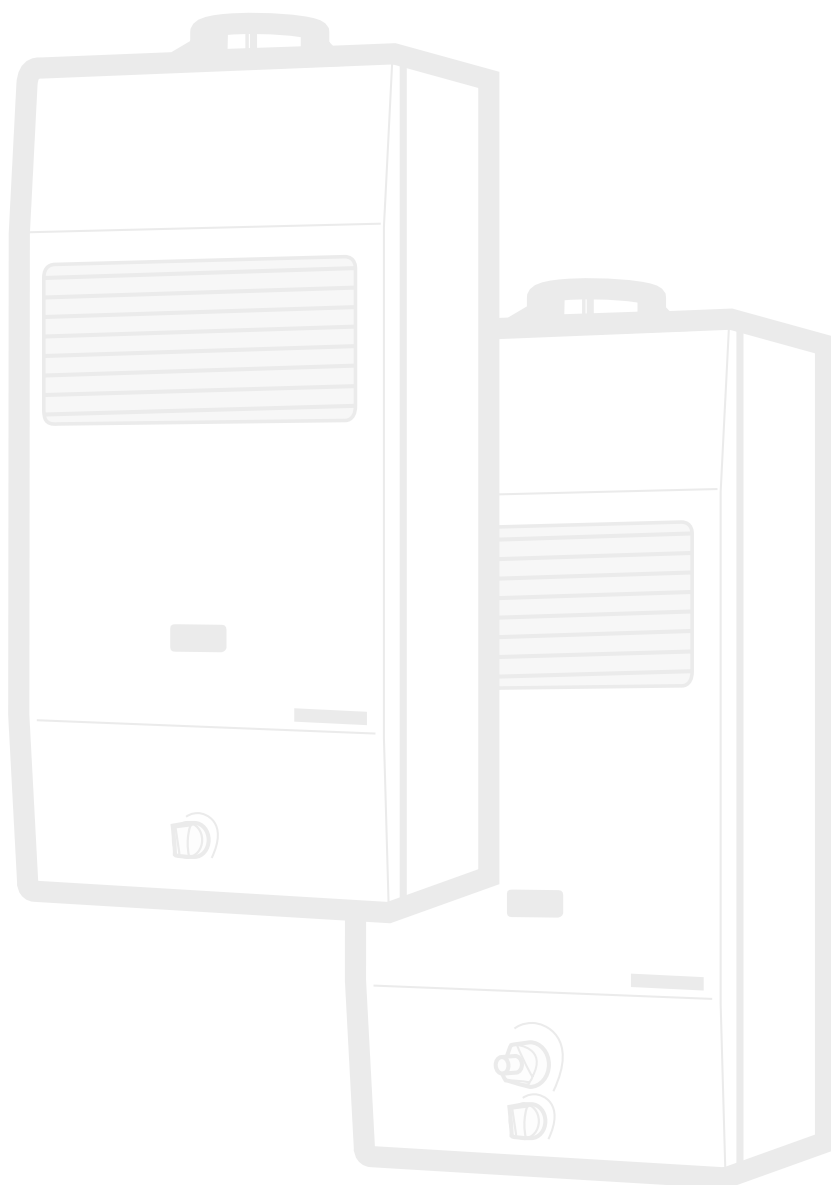


CHAUFFE-BAINS



sd 2.10 - sd 3.13 - sd X 2.10 - sd X 3.13 - sd 4.16

SOMMAIRE GÉNÉRAL

Présentation Page 2
 Dimensions 3
 Caractéristiques techniques 4 - 5
 Description 6 - 7
 Conditions d'installation 8
 Emplacement des chauffe-bains 8
 Pose des canalisations 9
 Mise en place 9
 Mise en service des sd 2.10 et sd 3.13 10
 Mise en service des sd X 2.10 et sd X 3.13 11
 Mise en service des sd 4.16 12
 Réglages 13
 Incidents de fonctionnement 13
 Dispositifs de sécurité 14

Entretien 15 - 16
 Vidange 16
 Changement de gaz 16
 Garantie 16

SOMMAIRE UTILISATEUR

Présentation Page 2
 Mise en service des sd 2.10 et sd 3.13 10
 Mise en service des sd X 2.10 et sd X 3.13 11
 Mise en service des sd 4.16 12
 Réglages 13
 Incidents de fonctionnement 13
 Entretien 15 - 16
 Vidange 16
 Garantie 16

PRÉSENTATION

Cette notice a pour but de décrire comment installer et utiliser les appareils Saunier Duval. Pour une pleine satisfaction de vos besoins, il est donc important de bien tenir compte des avertissements donnés sur l'emballage et l'habillage des appareils, et de respecter les informations indiquées sur ce document.

Les chauffe-bains sont des appareils à gaz, qui permettent de chauffer instantanément de l'eau pour le remplissage d'un évier ou d'une baignoire. Ces appareils sont de type atmosphérique, c'est à dire que l'air du local où est installé le chauffe-bain sert à la combustion du brûleur. Il est donc important que l'installation soit réalisée dans le respect des normes en vigueur notamment en matière d'aération du local.

Selon les besoins, Il existe :

- Les **sd 2.10 C**, **sd 2.10 V** et **sd 2.10 VS** sont conçus avec une veilleuse permanente existant en version puissance fixe de 17,4 kW, ou en puissance variable de 8,7 kW à 17,4 kW.
- Les **sd 3.13 C**, **sd 3.13 V** et **sd 3.13 VS** sont conçus avec une veilleuse permanente en version puissance variable de 11,1 kW à 22,7 kW.
- Les **sd X 2.10 C** et **sd X 3.13 C** sont conçus sans veilleuse permanente, l'allumage dépend alors

directement d'une demande de puisage. Ces appareils sont de puissance variable, respectivement de 8,7 kW à 17,4 kW et de 11,1 kW à 22,7 kW.

- Les **sd 4.16 C** sont conçus avec une veilleuse permanente et une puissance variable à régulation thermostatique de 8,3 kW à 27,9 kW.

Tous les modèles **C** sont équipés d'un dispositif de **S**écurité individuel de **R**efoulement **C**heminée (**SRC**) et doivent être raccordés sur un conduit d'évacuation des gaz brûlés à tirage naturel.

Tous les modèles **V (VMC)** sont équipés d'un dispositif de sécurité individuel de débordement et doivent être raccordés sur une installation de **V**entilation **M**écanique **C**ontrôlée.

Tous les modèles **VS (VMC + SC)** sont équipés d'un dispositif de sécurité individuelle et collective et doivent être raccordés sur une installation de **V**entilation **M**écanique **C**ontrôlée et asservie par une **S**écurité **C**ollective.

La puissance variable permet, quel que soit le débit puisé, de disposer d'eau chaude instantanée à température sensiblement constante et ceci dans la limite de la puissance maximale de l'appareil.

Le système d'allumage des chauffe-bains sans veilleuse permanente est étudié pour économiser l'énergie au maximum.

DIMENSIONS

Accessoires

Différents accessoires sont disponibles tels que :

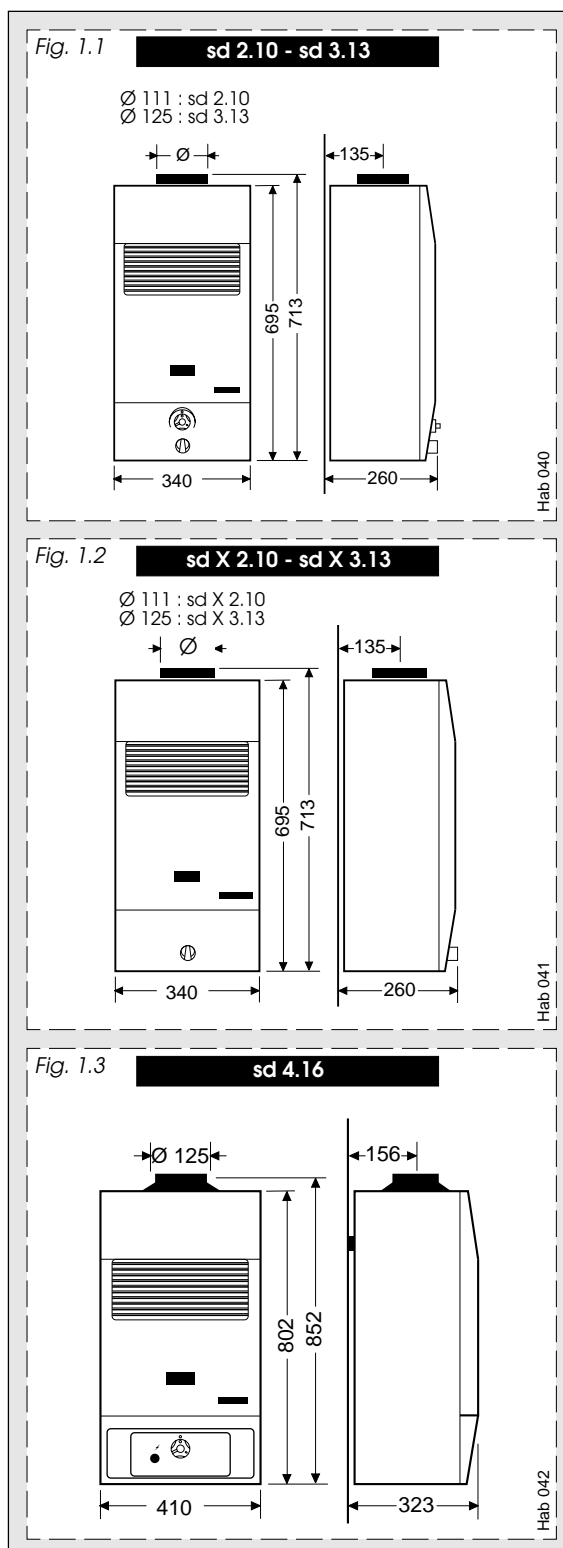
- une plaque de raccordement pour chantiers avec installation en attente (**sd 4.16**).
- robinetterie mélangeuse (**sd 2.10**, **sd 3.13**, **sd X 2.10** et **sd X 3.13**).
- becs verseurs (**sd 2.10** et **sd 3.13**).

Pour obtenir des informations détaillées sur ces diverses possibilités, consultez votre revendeur habituel.

poids net : 12 kg
poids brut : 16 kg

poids net : 15 kg
poids brut : 17 kg

poids net : 23 kg
poids brut : 27 kg



CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES

Après consultation de la plaque signalétique, la désignation du produit portée sur celle-ci vous permet de connaître exactement, par le tableau ci-dessous, le type d'appareil avec les gaz utilisables.

	Version indiquée *	Puissance	Pression d'alimentation eau	Catégorie gaz	Gaz utilisables	TYPE
sd 2.10	C ₃	fixe	réduite	I ₃₊	G30 - G31	B _{11BS}
"	C ₂	fixe	normale	II _{1C2E+}	G130 - G20 - G25	B _{11BS}
"	C ₂	fixe	normale	II _{2E+3+}	G20 - G25 - G30 - G31	B _{11BS}
"	V ₂ ou VS ₂	fixe	normale	I _{2E+}	G20 - G25	B
"	V ₂ ou VS ₂	fixe	normale	II _{1C2E+}	G130 - G20 - G25	B
"	C ₁	variable	normale	II _{2E+3+}	G20 - G25 - G30 - G31	B _{11BS}
"	V ₁ ou VS ₁	variable	normale	I _{2E+}	G20 - G25	B
sd 3.13	C ₁	variable	normale	II _{1C2E+}	G130 - G20 - G25	B _{11BS}
"	C ₁	variable	normale	II _{2E+3+}	G20 - G25 - G30 - G31	B _{11BS}
"	V ₁ ou VS ₁	variable	normale	I _{2E+}	G20 - G25	B
sd X 2.10	C ₁	variable	normale	II _{2E+3+}	G20 - G25 - G30 - G31	B _{11BS}
sd X 3.13	C ₁	variable	normale	II _{2E+3+}	G20 - G25 - G30 - G31	B _{11BS}
sd 4.16	C ₁	variable	normale	II _{2E+3+}	G20 - G25 - G30 - G31	B _{11BS}

* Les indices sont fonction de la puissance et de la pression d'alimentation eau.

	sd 2.10 C ₃	sd 2.10 (C ₂ , V ₂ , VS ₂)	sd 2.10 (C ₁ , V ₁ , VS ₁)	sd 3.13 (C ₁ , V ₁ , VS ₁)	sd X 2.10 C ₁	sd X 3.13 C ₁	sd 4.16 C ₁
● Puissance utile fixe (P) (en kW)	17,4	17,4	—	—	—	—	—
● Puissance utile automatiquement variable (P) de (en kW)	—	—	8,7	11,1	8,7	11,1	8,3
à (en kW)	—	—	17,4	22,7	17,4	22,7	27,9
● Rendement sur P.C.I. (en %)	84	84	84	85	84	85	84
● Débit minimal d'allumage (en l/min)	5	5	2,5	3	3	3	3
● Pression d'eau minimale (pw) (en bar)	0,2	0,5	0,5	0,5	0,5	0,5	0,5
● Pression d'eau maximale* (pw) (en bar)	2,5	10	10	10	10	10	10
● Débit calorifique nominal (Q) de (en kW)	—	—	10,7	13,1	10,7	13,1	9,9
à (en kW)	20,7	20,7	20,7	26,8	20,7	26,8	33,2
● Débit d'extraction VMC (en m ³ /h)	—	75	75	98	—	—	—
● Δ température par sélecteur (en °C)	—	25	—	—	—	—	—
● Δ température par correcteur (en °C)	—	—	10	10	10	10	—

* Ces valeurs de pression d'eau maximale tiennent compte de l'effet de la dilatation de l'eau.

CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES

Les indications concernant l'état de réglage mentionnées sur la plaque signalétique et sur ce document doivent être compatibles avec les conditions d'alimentation locales.

Seul un technicien qualifié est habilité à intervenir sur des organes scellés.

Caractéristiques du gaz naturel Lacq (G20) :

		Pression d'alimentation (en mbar)	Ø injecteur veilleuse (en mm)	Ø injecteurs brûleurs (en mm)	Débit gaz nominal * (en m ³ /h)	Débit gaz nominal (en kg/h)
● sd 2.10 C ₂	l1C2E+	20	0,28	1,15	2,19	—
● sd 2.10 C ₂	l2E+3+	20	0,28	1,15	2,19	—
● sd 2.10 V ₂ ou VS ₂	l2E+	20	0,28	1,15	2,19	—
● sd 2.10 V ₂ ou VS ₂	l1C2E+	20	0,28	1,15	2,19	—
● sd 2.10 C ₁	l2E+3+	20	0,28	1,15	2,19	—
● sd 2.10 V ₁ ou VS ₁	l2E+	20	0,28	1,15	2,19	—
● sd 3.13 C ₁	l1C2E+	20	0,28	1,15	2,84	—
● sd 3.13 C ₁	l2E+3+	20	0,28	1,15	2,84	—
● sd 3.13 V ₁ ou VS ₁	l2E+	20	0,28	1,15	2,84	—
● sd X 2.10 C ₁	l2E+3+	20	0,32	1,15	2,19	—
● sd X 3.13 C ₁	l2E+3+	20	0,32	1,15	2,84	—
● sd 4.16 C ₁	l2E+3+	20	0,28	1,15	3,51	—

Caractéristiques du gaz naturel Groningue (G25) :

● sd 2.10 C ₂	l1C2E+	25	0,28	1,15	2,33	—
● sd 2.10 C ₂	l2E+3+	25	0,28	1,15	2,33	—
● sd 2.10 V ₂ ou VS ₂	l2E+	25	0,28	1,15	2,33	—
● sd 2.10 V ₂ ou VS ₂	l1C2E+	25	0,28	1,15	2,33	—
● sd 2.10 C ₁	l2E+3+	25	0,28	1,15	2,33	—
● sd 2.10 V ₁ ou VS ₁	l2E+	25	0,28	1,15	2,33	—
● sd 3.13 C ₁	l1C2E+	25	0,28	1,15	3,02	—
● sd 3.13 C ₁	l2E+3+	25	0,28	1,15	3,02	—
● sd 3.13 V ₁ ou VS ₁	l2E+	25	0,28	1,15	3,02	—
● sd X 2.10 C ₁	2E+3+	25	0,32	1,15	2,33	—
● sd X 3.13 C ₁	l2E+3+	25	0,32	1,15	3,02	—
● sd 4.16 C ₁	l2E+3+	25	0,28	1,15	3,73	—

Caractéristiques du gaz butane (G30) :

● sd 2.10 C ₃	l3+	28/30	0,18	0,77	—	1,63
● sd 2.10 C ₂	l2E+3+	28/30	0,18	0,77	—	1,63
● sd 2.10 C ₁	l2E+3+	28/30	0,18	0,77	—	1,63
● sd 3.13 C ₁	l2E+3+	28/30	0,18	0,77	—	2,11
● sd X 2.10 C ₁	l2E+3+	28/30	0,18	0,77	—	1,63
● sd X 3.13 C ₁	l2E+3+	28/30	0,18	0,77	—	2,11
● sd 4.16 C ₁	l2E+3+	28/30	0,18	0,74	—	2,62

Caractéristiques du gaz propane (G31) :

● sd 2.10 C ₃	l3+	37	0,18	0,77	—	1,61
● sd 2.10 C ₂	l2E+3+	37	0,18	0,77	—	1,61
● sd 2.10 C ₁	l2E+3+	37	0,18	0,77	—	1,61
● sd 3.13 C ₁	l2E+3+	37	0,18	0,77	—	2,08
● sd X 2.10 C ₁	l2E+3+	37	0,18	0,77	—	1,61
● sd X 3.13 C ₁	l2E+3+	37	0,18	0,77	—	2,08
● sd 4.16 C ₁	l2E+3+	37	0,18	0,74	—	2,58

Caractéristiques de l'air propané (G130) :

● sd 2.10 C ₂	l1C2E+	8	0,50	2,60	3,15	—
● sd 3.13 C ₁	l1C2E+	8	0,50	2,60	4,08	—

* Toutes les valeurs de débit gaz nominal exprimées en m³/h sont données pour une température de gaz à 15 °C et une pression atmosphérique de 1013 mbar.



DESCRIPTION

CONSTITUTION DES CHAUFFE-BAINS :

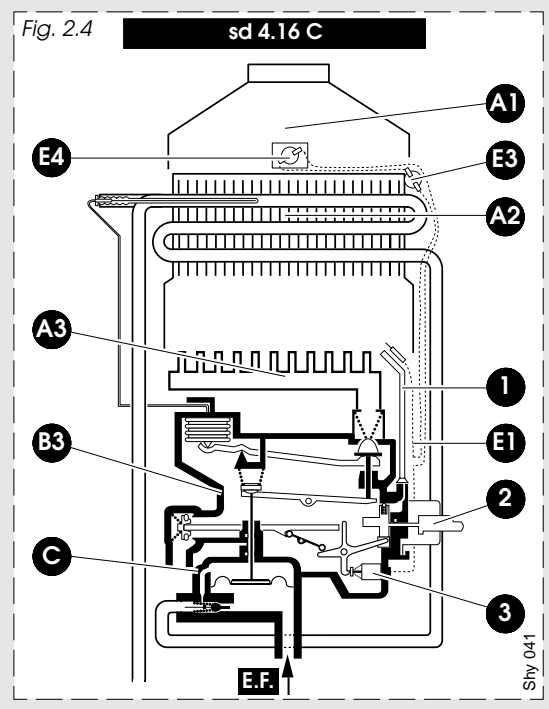
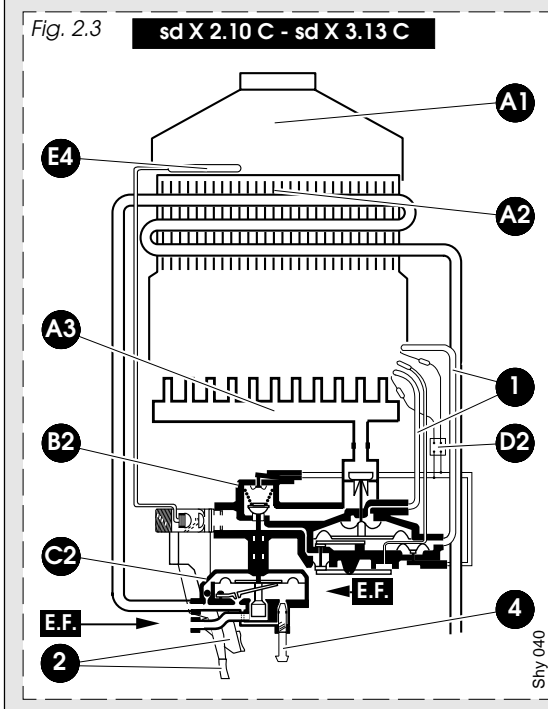
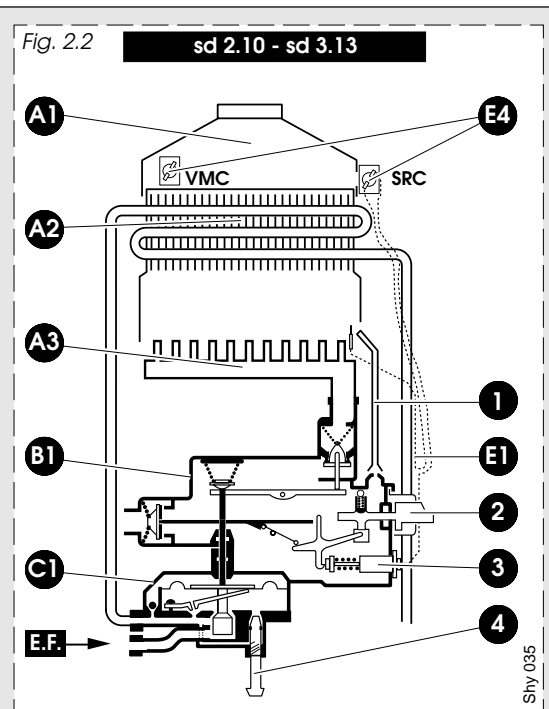
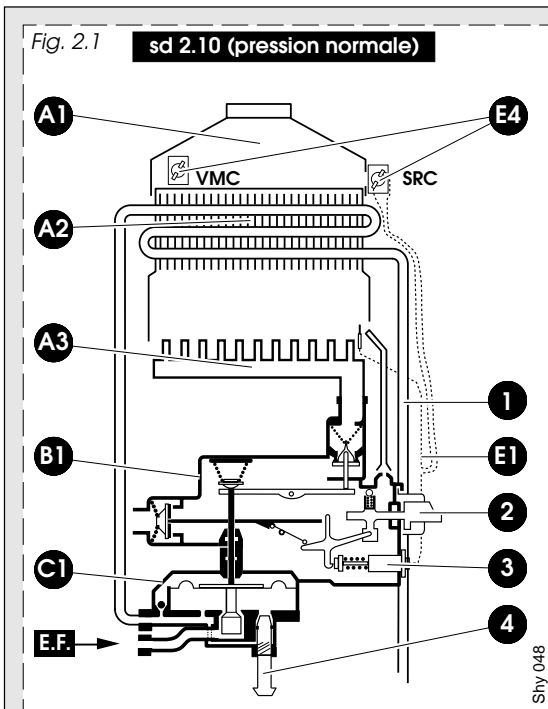
- Élément **A1** : ● un coupe tirage incorporé en acier, revêtement alu ou émaillé, avec buse d'évacuation des gaz brûlés
- " **A2** : ● un corps de chauffe en cuivre rouge brasé et protégé contre la corrosion
- " **A3** : ● un brûleur en acier inoxydable
- " **B1** : ● un mécanisme avec régulateur automatique du débit d'eau
- " **B2** : ● un mécanisme asservissant le débit de gaz au débit d'eau
- " **B3** : ● un mécanisme thermostatique de régulation en fonction de la température
- " **C1** : ● un mécanisme eau avec sélecteur de température
- " **C2** : ● un mécanisme eau avec correcteur de température (été - hiver)
- " **D1** : ● un dispositif piézo-électrique d'allumage de la veilleuse
- " **D2** : ● un dispositif d'allumage automatique de la veilleuse
- " **E1** : ● sécurité par thermocouple
- " **E2** : ● sécurité par ionisation de la flamme
- " **E3** : ● un dispositif de sécurité de surchauffe.
- " **E4** : ● un dispositif de sécurité de refoulement cheminée par **SRC** ou par **VMC** (type **V** uniquement)
- " **E5** : ● option possible d'un boîtier permettant le raccordement à la sécurité collective (type **VS**)

	sd.2.10 C ₃	(C ₂ , V ₂ , VS ₂) sd.2.10	(C ₁ , V ₁ , VS ₁) sd.2.10	(C ₁ , V ₁ , VS ₁) sd.3.13	sd.X.2.10 C ₁	sd.X.3.13 C ₁	sd.4.16 C ₁
Élément A1 :	●	●	●	●	●	●	●
" A2 :	●	●	●	●	●	●	●
" A3 :	●	●	●	●	●	●	●
" B1 :		●					
" B2 :			●	●	●	●	
" B3 :							●
" C1 :		●					
" C2 :			●	●	●	●	
" D1 :	●	●	●	●			●
" D2 :					●	●	
" E1 :	●	●	●	●			●
" E2 :					●	●	
" E3 :							●
" E4 :	●	●	●	●	●	●	●
" E5 :		●	●	●			●

DESCRIPTION

- A1 Coupe tirage
- A2 Corps de chauffe
- A3 Brûleur
- B (B1 ou B2 ou B3) ... Mécanisme gaz
- C (C1 ou C2) Mécanisme eau
- D2 Dispositif d'allumage automatique des veilleuses
- E1 Sécurité par thermocouple
- E3 Sécurité surchauffe
- E4 Sécurité SRC ou VMC
- 1 Veilleuse(s)
- 2 Manette(s) de mise en service et de disjonction
- 3 Embout magnétique
- 4 Sélecteur ou correcteur de température

E.F. Entrée Eau Froide



CONDITIONS D'INSTALLATION

Bâtiments d'habitation

L'installation et l'entretien de l'appareil doivent être effectués par un professionnel qualifié conformément aux textes réglementaires et règles de l'art en vigueur, notamment :

- Arrêté du 2 août 1977

Règles Techniques et de Sécurité applicables aux installations de gaz combustibles et d'hydrocarbures liquéfiés situées à l'intérieur des bâtiments d'habitation et de leur dépendances.

- Norme DTU P 45-204 - Installations de gaz (anciennement DTU N° 61-1 - Installations de gaz - Avril 1982 + additif n° 1 Juillet 1984), en particulier pour ce qui concerne :

- le volume du local,
- les surfaces ouvrant sur l'extérieur,
- les amenées d'air frais
- les sorties d'air vicié
- l'évacuation des produits de combustion.

Établissements recevant du public

L'installation et l'entretien de l'appareil doivent être effectués conformément aux textes réglementaires et règles de l'art en vigueur, notamment :

- Règlement de sécurité contre l'incendie et la panique dans les établissements recevant du public :

- a) Prescriptions générales

Pour tous les appareils :

- Articles GZ

Installations aux gaz combustibles et hydrocarbures liquéfiés. Ensuite, suivant l'usage :

- Articles CH, Chauffage, ventilation, réfrigération, conditionnement d'air et production de vapeur et d'eau chaude sanitaire.

- b) Prescriptions particulières à chaque type d'établissements recevant du public (hôpitaux, magasins, etc...)

- Règlement Sanitaire Départemental

La garantie du constructeur ne saurait être engagée si ces conditions n'étaient pas respectées.

Les appareils sont conformes aux normes :

- EN 26 (appareils de base)
- NFD 35-323 (appareils raccordés sur une installation de ventilation mécanique contrôlée)
- Circulaire du 17/03/86 relative à la sécurité collective des installations de Ventilation Mécanique Contrôlée.

EMPLACEMENT DES CHAUFFE-BAINS

EMPLACEMENT

- Déterminer la position du chauffe-bain en évitant de le placer au-dessus d'un appareil dont l'usage lui serait préjudiciable (par exemple, cuisinière émettant des vapeurs grasses...) ou dans un local dont l'atmosphère serait corrosive ou chargée de poussières abondantes.

- Respecter une distance minimale de 30 mm entre chaque côté de l'appareil et toute surface en matériau inflammable.

Modèles C

Les modèles **C** doivent être raccordés sur un conduit d'évacuation des gaz brûlés à tirage naturel d'une hauteur minimale de 0,50 m.

Le tracé de ce conduit doit être tel qu'en aucun cas l'eau de condensation éventuelle ne puisse ruisseler dans l'appareil.

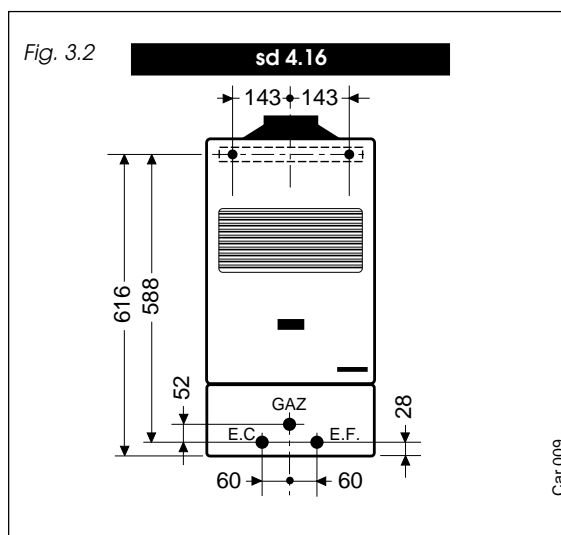
Respecter les diamètres des buses d'évacuation (se reporter au chapitre "**DIMENSIONS**").

Modèles V et VS

Les modèles **V** et **VS** doivent être raccordés sur une installation de **Ventilation Mécanique Contrôlée**. Prévoir une longueur de tuyaux d'évacuation des

gaz brûlés qui soit la plus courte possible et éviter les coudes. Ce tuyau et la bouche d'extraction doivent résister à la condensation éventuelle des produits de combustion ainsi qu'à leur température d'environ 200 °C.

Respecter les diamètres des buses d'évacuation et d'extraction (se reporter au chapitre "**DIMENSIONS**").



POSE DES CANALISATIONS

Avant tout raccordement, il est important de nettoyer les tuyaux en laissant débiter à l'air libre une certaine quantité d'eau et de gaz pour chasser les limailles et autres déchets.

Arrivée gaz (sd 2.10, sd 3.13, sd X 2.10 et sd X 3.13)

- *gaz naturel, butane ou propane*
robinet à clapet 15 x 21 avec écrou raccord et douille à souder pour tube 12 x 14.

Important : dans le cas d'alimentation en butane, il est nécessaire de prévoir deux bouteilles débitant en même temps sur le même détendeur dont le débit sera au minimum de 1,7 kg/h pour les **sd 2.10** ou de 2,2 kg/h pour les **sd 3.13**.

- *air butané ou air propane (sd 2.10 et sd 3.13)*
robinet à clapet 20 x 27 avec écrou raccord et douille à souder pour tube 20 x 22.

Arrivée gaz (sd 4.16)

robinet à clapet 20 x 27 avec écrou raccord et douille à souder pour tube 10 x 12.

Arrivée eau froide

robinet d'arrêt 15 x 21 avec écrou raccord et douille à souder pour tube 14 x 16.

Attention : s'assurer que la pression d'eau dans l'appareil ne peut dépasser la pression maximale, même et surtout sous l'effet de la dilatation de l'eau, par la valeur indiquée au chapitre "**CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES**".

Départ eau chaude

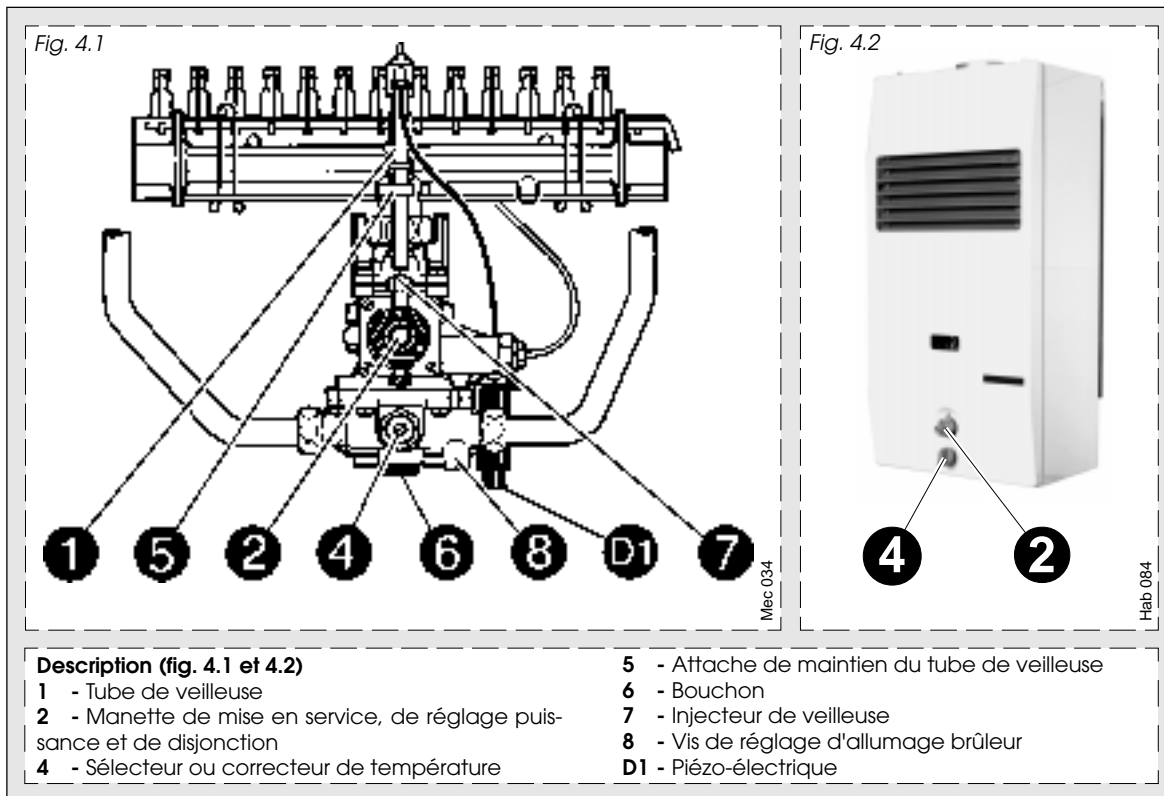
- filetage mâle 15 x 21 avec écrou raccord et douille à souder pour tube 14 x 16.

MISE EN PLACE

- Nettoyer les tuyaux pour chasser les limailles et autres déchets.
- Poser les deux vis de fixation supérieures.
- Raccorder les canalisations sur les douilles eau et gaz.

- Mettre en place les joints fournis avec l'appareil et serrer les raccords eau et gaz.
- Raccorder le conduit de fumée en l'emboîtant dans la buse d'évacuation de l'appareil.

MISE EN SERVICE des sd 2.10 et sd 3.13



Instructions d'utilisation

- Ouvrir le robinet d'arrivée d'eau puis purger le circuit eau en ouvrant successivement tous les robinets de l'installation.

- Tourner la manette (2 fig. 4.1 et 4.2) afin d'amener la flamme rouge (a) en face du repère (b) de la façade (fig. 5.1).

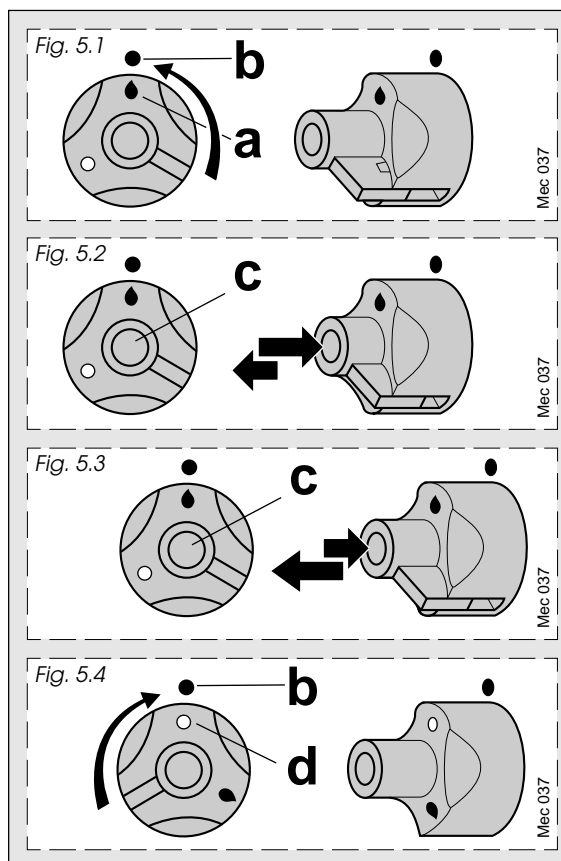
- Appuyer à fond sur le bouton (c) et le relâcher (fig. 5.2) : le bouton reste à demi enfoncé. Cette position veilleuse permet à l'air contenu dans les canalisations de s'échapper mais interdit l'alimentation du brûleur.

- Appuyer sur le bouton de l'allumeur piézo-électrique (D1 fig. 4.1), la veilleuse s'allume; attendre environ 15 secondes afin de permettre l'échauffement du thermocouple de sécurité.

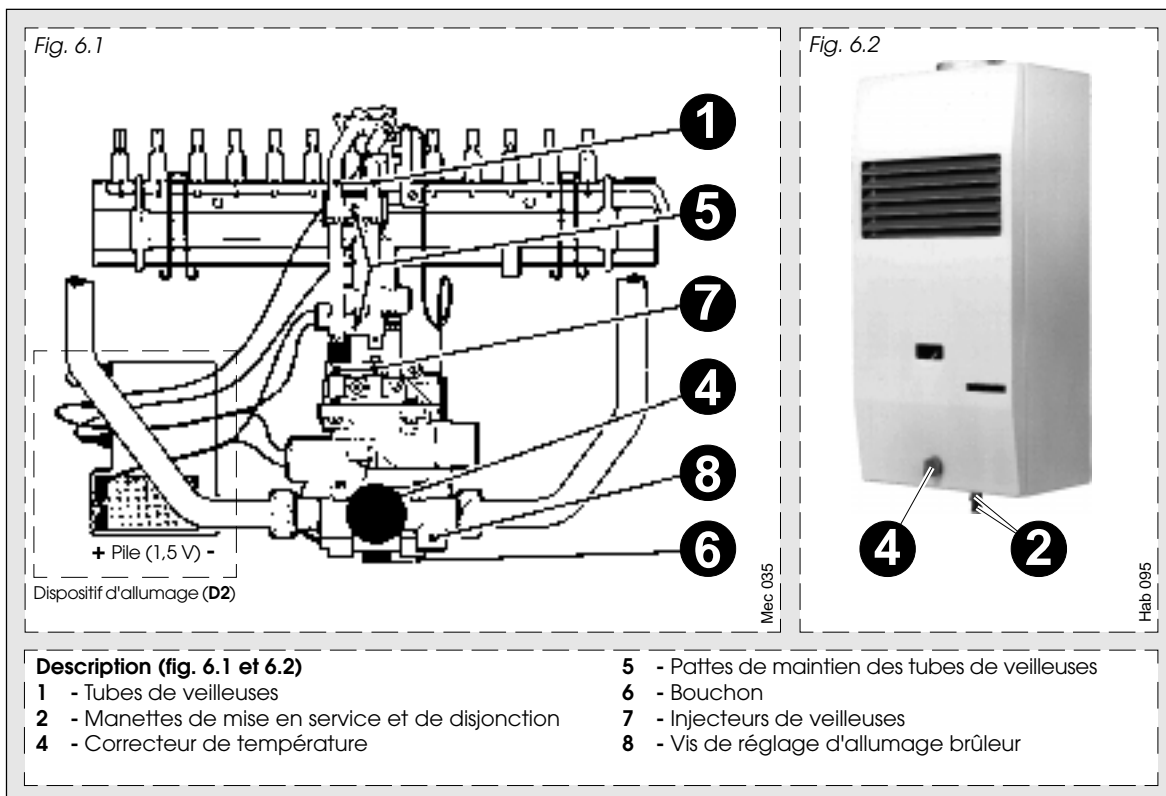
- Appuyer à nouveau sur le bouton (c) et laisser celui-ci revenir en arrière (fig. 5.3) : l'appareil est alors prêt à fonctionner dès l'ouverture d'un robinet de puisage.

- Pour arrêter l'appareil, il suffit de tourner la manette de manière à placer le disque blanc (d) en face du repère (b) de la façade (fig. 5.4), ce qui provoque la fermeture du robinet gaz.

Nota : pour arrêter l'appareil alors que le bouton (c) est en position veilleuse (fig. 5.2), réappuyer sur celui-ci (fig. 5.3) avant de tourner la manette (2).



MISE EN SERVICE des sd X 2.10 et sd X 3.13

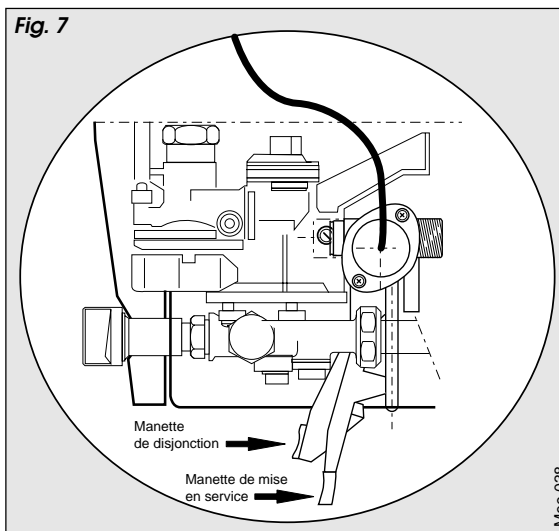


Instructions d'utilisation

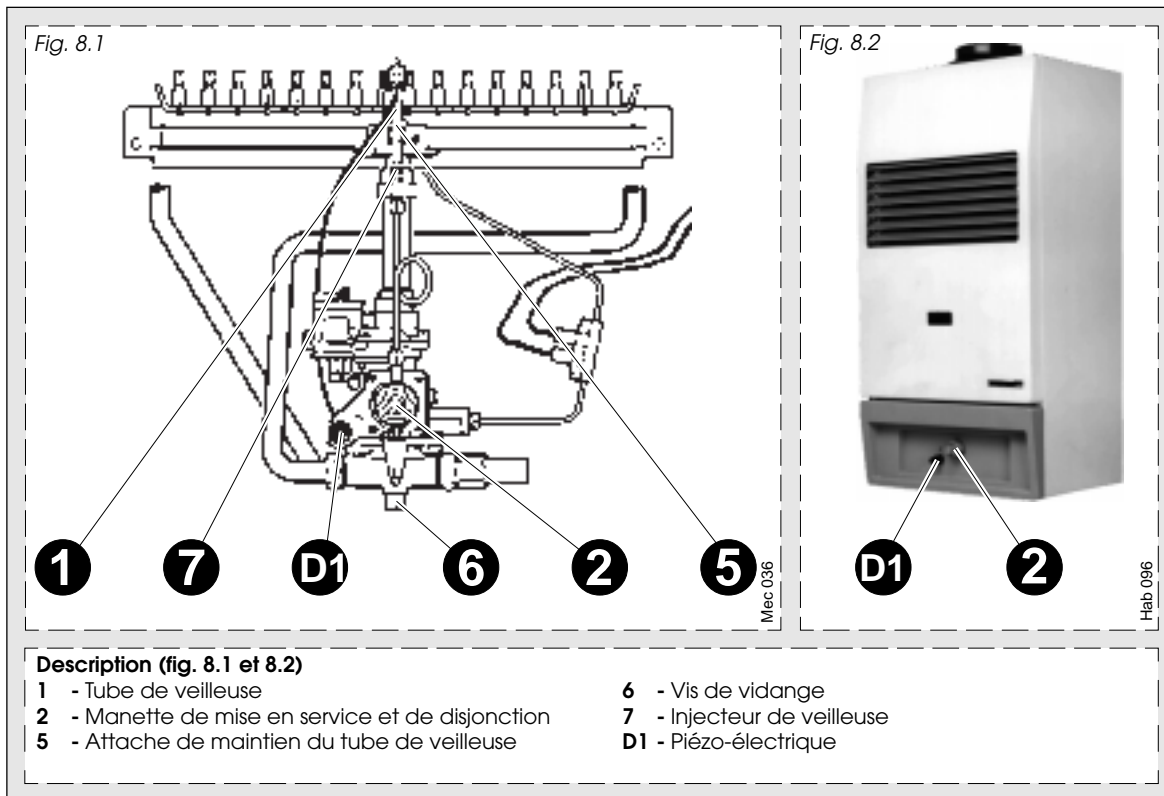
- Mettre la pile en place en respectant la polarité (voir **fig. 6.1**).
- Ouvrir le robinet d'arrivée d'eau puis purger le circuit eau en ouvrant successivement tous les robinets de l'installation.
- Appuyer sur la manette de mise en service de couleur verte situé sous le chauffe-bain (voir **fig. 6.2 et 7**). Cette manette doit rester enclenchée pour permettre un fonctionnement normal du chauffe-bain.

Les **sd X 2.10** et **sd X 3.13** fonctionnent sans veilleuse permanente :

- à l'ouverture d'un robinet d'eau chaude la veilleuse s'allume par un train d'étincelles et permet la mise en route du brûleur.
- à la fermeture de ce robinet, le brûleur s'éteint mais la veilleuse reste encore allumée pendant environ une minute. Cette disposition permet, pour un deuxième puisage successif, le réallumage du brûleur sans solliciter à nouveau le dispositif d'allumage.



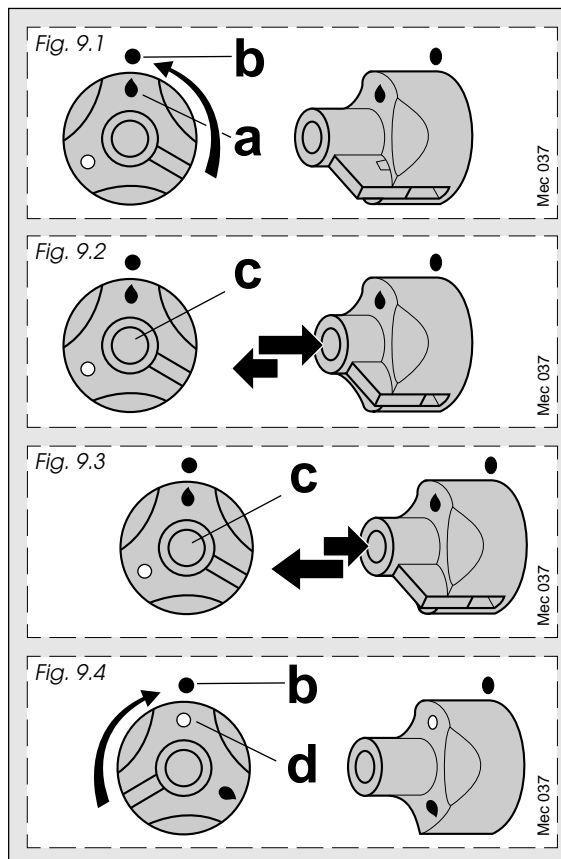
MISE EN SERVICE des sd 4.16



Instructions d'utilisation

- Ouvrir le robinet d'arrivée d'eau puis purger le circuit eau en ouvrant successivement tous les robinets de l'installation.
- Tourner la manette (2 fig. 8.1 et 8.2) afin d'amener la flamme rouge (a) en face du repère (b) de la façade (fig. 9.1).
- Appuyer à fond sur le bouton (c) et le relâcher (fig. 9.2) : le bouton reste à demi enfoncé. Cette position veilleuse permet à l'air contenu dans les canalisations de s'échapper mais interdit l'alimentation du brûleur.
- Appuyer sur le bouton de l'allumeur piézo-électrique (D1 fig. 8.1 et 8.2), la veilleuse s'allume; attendre environ 15 secondes afin de permettre l'échauffement du thermocouple de sécurité.
- Appuyer à nouveau sur le bouton (c) et laisser celui-ci revenir en arrière (fig. 9.3); l'appareil est alors prêt à fonctionner dès l'ouverture d'un robinet de puisage.
- Pour arrêter l'appareil, il suffit de tourner la manette de manière à placer le disque blanc (d) en face du repère (b) de la façade (fig. 9.4), ce qui provoque la fermeture du robinet gaz.

Nota : pour arrêter l'appareil alors que le bouton (c) est en position veilleuse (fig. 9.2), réappuyer sur celui-ci (fig. 9.3) avant de tourner la manette (2).



RÉGLAGES (INSTALLATEUR)

RÉGLAGE DE LA PROGRESSIVITÉ D'ALLUMAGE

- **pour tous chauffe-bains sauf sd 4.16**

Si l'allumage du brûleur est trop brusque, visser un peu la vis (8 fig. 4.1 et 6.1) située sous le mécanisme. S'il est trop lent, dévisser un peu cette vis.

RÉGLAGE DU DÉBIT DE GAZ

Seul un technicien qualifié est habilité à intervenir sur des organes scellés.

- **tous sd 2.10 et sd 3.13**

(uniquement pour les chauffe-bains fonctionnant à l'air propané)

Au besoin, agir sur le bouton moleté du régulateur gaz : visser pour augmenter le débit, dévisser pour le diminuer.

- **sd 4.16**

Il n'y a normalement aucun réglage à effectuer si le gaz qui alimente l'appareil est un des gaz normaux figurant sur le tableau de cette notice. Cependant, dans le cas où la pression d'alimentation en gaz de l'appareil se trouve près de la valeur maximum indiquée au tableau de cette notice, il pourra être utile de ramener le débit gaz à la valeur indiquée de manière à ne pas dépasser la puissance maximum.

Pour cela il suffira d'agir sur la vis de réglage située sur le côté gauche du mécanisme gaz. On accède à cette vis après avoir retiré la goupille de plombage. Pour effectuer ce réglage ouvrir en grand un robinet d'eau chaude pour être sûr que l'appareil fonctionne à sa puissance maximum. Pour diminuer le débit gaz, il suffit de tourner cette vis dans le sens des aiguilles d'une montre.

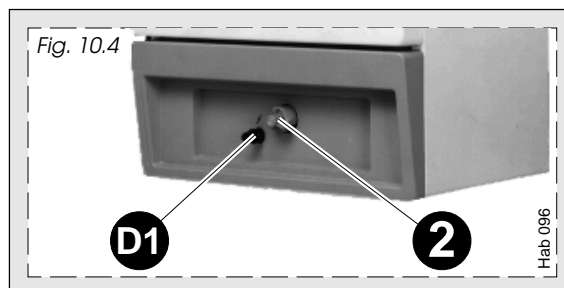
RÉGLAGES

RÉGLAGE DE LA TEMPÉRATURE D'EAU CHAUDE

- **puissance variable : sd 4.16**

Cet appareil est équipé d'un dispositif de régulation thermostatique, le débit gaz du brûleur est automatiquement ajusté afin d'obtenir une température constante pendant le puisage.

Le débit d'eau chaude se règle par l'ouverture plus ou moins grande du robinet de puisage.



INCIDENTS DE FONCTIONNEMENT

Sur sd X 2.10 et sd X 3.13

- Si la veilleuse ne s'allume pas tout de suite lors d'un puisage, et malgré un train d'étincelles, cela signifie qu'il y a de l'air dans les canalisations de gaz. Attendre quelques secondes pour s'assurer de l'allumage de la veilleuse.

- Si aucune étincelle ne se produit lors d'un puisage, cela signifie que la pile qui alimente le train d'étincelles est déchargée et il convient de la changer.

Utiliser une pile de 1,5 V de type R14 alcaline. Faire attention à la polarité (voir fig. 6.1).

- S'il se produit une obstruction, même partielle, du conduit de cheminée, le système de sécurité intégré provoque l'arrêt du chauffe-bain. Pour remettre en fonctionnement, appuyer sur la manette de mise en service de couleur verte situé sous le chauffe-bain (voir fig. 6.2 et 7). Cette manette doit rester enclenchée pour permettre un fonctionnement normal du chauffe-bain.

Si l'incident devient fréquent, appeler un technicien et suivre les indications données au chapitre "DISPOSITIFS DE SÉCURITÉ".



DISPOSITIFS DE SÉCURITÉ

IMPORTANT : Il est interdit de mettre hors service les dispositifs de sécurité ou même d'effectuer une manoeuvre intempestive pouvant nuire à leur bon fonctionnement. Si, après une tentative de remise en service de l'appareil, une anomalie se reproduit, seul un technicien qualifié doit intervenir :

- procéder au remplacement éventuel des pièces défectueuses;
- n'utiliser que les pièces de rechange certifiées d'origine **Saunier Duval**;
- s'assurer du montage correct de ces pièces en respectant leur position et leur sens initiaux;
- vérifier cette opération en constatant la mise en sécurité de l'appareil.

Modèles C

Les modèles **C** sont équipés d'un dispositif de Sécurité individuel de Refoulement Cheminée (**SRC**).

Sur les chauffe-bains avec veilleuse, ce dispositif est composé d'un thermostat à bilame relié par deux fils en série avec la continuité du thermocouple; sur les chauffe-bains sans veilleuse, ce dispositif est composé d'un bulbe en liaison avec un soufflet.

Dans tous les cas d'une obstruction totale ou partielle du conduit de cheminée entraînant un refoulement par le coupe tirage, le thermostat ou le bulbe détecte et monte en température, et provoque la disjonction de l'appareil.

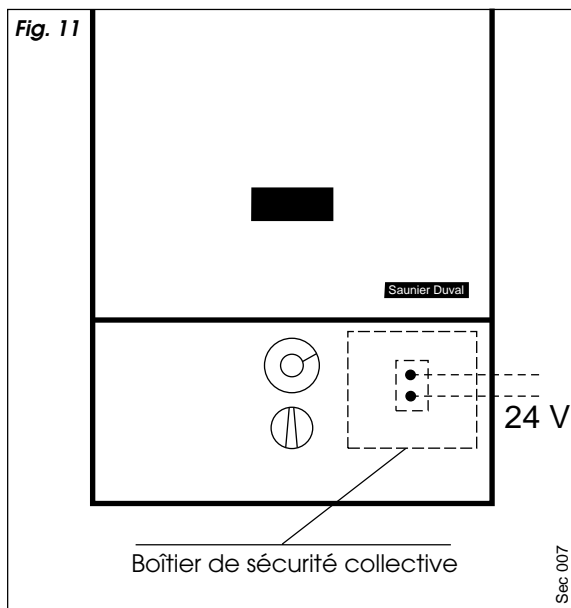
La remise en service de l'appareil n'est possible qu'après le temps nécessaire au refroidissement de la sécurité refoulement (environ 15 minutes).

S'il y a intervention d'un technicien qualifié, celui-ci vérifiera, après changement éventuel de pièces, la disjonction de l'appareil en effectuant le bouchage du conduit d'évacuation.

Modèles V

Les modèles **V (VMC)** sont équipés d'un dispositif prévu pour une installation de Ventilation Mécanique Contrôlée. Ce dispositif est composé d'un thermostat à bilame relié par deux fils en série avec la continuité du thermocouple.

S'il y a intervention d'un technicien qualifié, celui-ci vérifiera, après changement éventuel de pièces, la disjonction de l'appareil en effectuant le bouchage du conduit d'évacuation.



Modèles VS

Les modèles **VS (VMC + SC)** sont équipés d'un dispositif prévu pour une installation de Ventilation Mécanique Contrôlée et asservie par une Sécurité Collective. Les chauffe-bains concernés sont équipés d'un boîtier permettant le raccordement à la sécurité collective afin de satisfaire aux prescriptions de la circulaire du 17/03/86 relative à la sécurité collective des installations de ventilation mécanique contrôlée.

Le rôle de cet ensemble est d'interrompre le fonctionnement du chauffe-bains en cas de défaillance de l'extracteur ou de coupure électrique du réseau.

Le relais intégré au boîtier de raccordement fonctionne sous 24 Volts alternatif ou continu pour une consommation de 0,5 W.

Le raccordement électrique de la sécurité collective se fait dans le boîtier fixé sur le dossier situé à la partie inférieure droite du chauffe-bains (**fig. 11**). Il suffit après avoir démonté le couvercle, de raccorder sur les bornes à vis 1 et 2, les deux fils venant de l'alimentation asservie 24 volts alternatif ou continu.

Sécurité de surchauffe sur sd 4.16

Cette sécurité se présente sous la forme d'un thermostat à bilame placé sur le corps de chauffe. Pour éviter une température excessive dans l'échangeur, le thermostat, relié en série avec le **SRC** et le thermocouple, provoque la disjonction de l'appareil.

ENTRETIEN (INSTALLATEUR)

Description

- 1 - Tube de veilleuse
- 2 - Manette de mise en service, de réglage puissance et de disjonction
- 4 - Sélecteur ou correcteur de température
- 5 - Attache de maintien du tube de veilleuse
- 6 - Vis de vidange ou bouchon
- 7 - Injecteur de veilleuse
- 8 - Vis de réglage d'allumage brûleur
- D1 - Piézo-électrique

Détartrage du corps de chauffe

Si l'appareil est installé dans une région où l'eau est très calcaire et que l'on constate une diminution du débit d'eau et/ou éventuellement un phénomène de bruit, un détartrage du corps de chauffe est nécessaire.

Pour effectuer ce détartrage :

- fermer l'arrivée d'eau;
- démonter le corps de chauffe et le remplir d'une solution d'acide inhibé à 15%;
- laisser agir 10 à 15 minutes puis rincer abondamment;
- si nécessaire, répéter l'opération.

Nettoyage de la veilleuse

Une obstruction, même partielle, de la veilleuse se reconnaît par un changement d'aspect de la petite flamme visible en haut du tube de veilleuse. En fonctionnement normal, cette petite flamme a l'aspect d'un petit cône bleu bien stable; lorsque la veilleuse est encrassée, cette flamme devient molle ou prend une coloration jaune.

Pour nettoyer la veilleuse ou les veilleuses (1) :

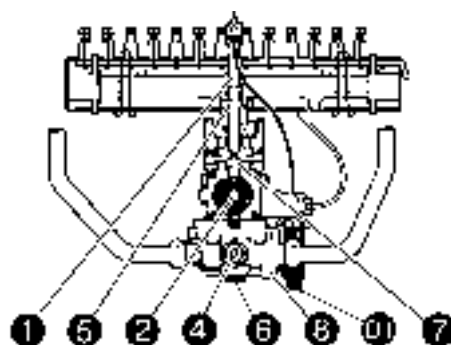
- arrêter l'appareil
- selon le type d'appareil, retirer la manette du sélecteur (4) et dévisser l'écrou plastique, ou retirer le bandeau inférieur
- enlever la façade
- pousser l'attache (5 fig. 12.1 et fig. 12.3) ou dévisser les deux vis (5 fig. 12.2), puis retirer le ou les tubes de veilleuse (1)
- souffler dans ce ou ces tubes pour chasser les poussières;
- démonter l'injecteur veilleuse (7 fig. 12.1 et fig. 12.3) ou les injecteurs de veilleuse (7 fig. 12.2)

Nota : ne pas abîmer le(s) joint(s) torique(s)

- nettoyer ces injecteurs en brossant légèrement leur surface et en soufflant à travers.

Fig. 12.1

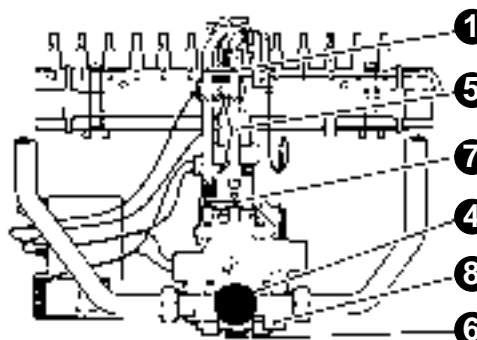
sd 2.10 - sd 3.13



Mec 034

Fig. 12.2

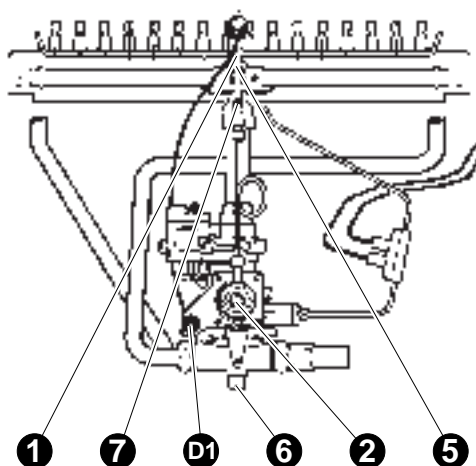
sd X 2.10 - sd X 3.13



Mec 035

Fig. 12.3

sd 4.16



Mec 036



ENTRETIEN

Les chauffe-bains sont des appareils robustes qui assureront un très long usage moyennant un entretien annuel.

Cet entretien consiste au ramonage obligatoire du conduit de cheminée ou de la bouche d'extraction VMC.

L'entretien technique de l'appareil sera fait par un spécialiste agréé **Saunier Duval** qui contrôlera plus particulièrement le corps de chauffe, le brû-

leur, les organes de sécurité et les dispositifs d'asservissements.

Le nettoyage périodique des panneaux de votre chauffe-bain pourra se faire à l'aide d'un chiffon mouillé à l'eau savonneuse. N'utilisez pas de produits abrasifs ou à base de solvant, ceux-ci pourraient entraîner une altération du revêtement des panneaux.

VIDANGE

La vidange est indispensable s'il y a risque de gel :

- fermer l'arrivée de gaz;
- fermer l'arrivée d'eau;
- ouvrir un ou plusieurs robinets de puisage d'eau chaude.

CHANGEMENT DE GAZ

En cas de changement dans la nature du gaz alimentant l'appareil, il est nécessaire de modifier certains éléments constitutifs du brûleur et de la veilleuse.

Le mécanisme des appareils pouvant fonctionner en air propane est équipé d'un régulateur de pression gaz.

Ces modifications et les nouveaux réglages qu'el-

les supposent ne peuvent être effectués que par un professionnel qualifié. L'adaptation sera facilement réalisée en suivant les instructions fournies avec la pochette de changement de gaz que **Saunier Duval** tient à votre disposition.

GARANTIE

Pour que la garantie du chauffe-bain soit effective, appeler dès la fin des travaux d'installation votre installateur. Il effectuera les contrôles et, éventuellement, les réglages de l'appareil, et devra dûment compléter la carte de garantie.

Celle-ci sera présentée à la station technique

agréée **Saunier Duval** la plus proche **seulement en cas de recours en garantie.**

En cas d'anomalie de fonctionnement, appeler le service après-vente agréé **Saunier Duval** le plus proche.

Toujours soucieuse d'améliorer la qualité de ses appareils, la société **Saunier Duval/eau chaude/chauffage** se réserve le droit de modifier ceux-ci sans préavis. Les renseignements techniques portés sur nos documents sont donnés à titre indicatif et non d'engagement.

Saunier Duval 

"Le Technipole" - 8, av. Pablo-Picasso - 94132 Fontenay-sous-Bois cedex
Téléphone : 01 49 74 11 11 - Télex : 262 958 - Télécopie : 01 48 76 89 32